




Provence-Alpes-Côte d'Azur souffre aujourd'hui d'une alimentation électrique insuffisante au regard de sa croissance démographique. Pour réduire sa dépendance énergétique et garantir à tous ses habitants une alimentation constante, la Région mène depuis de nombreuses années déjà une politique énergétique économe, respectueuse de l'environnement. Maîtriser les dépenses énergétiques, promouvoir les énergies renouvelables et lutter contre la dépendance énergétique : tels sont les objectifs qu'elle s'est fixée.

La politique volontariste de la Région dans ce domaine a connu un développement important en décembre 2006 avec le lancement de « **AGIR pour l'énergie - Action Globale Innovante pour la Région** ». En effet, cette démarche innovante a permis de soutenir plus de 800 projets et a favorisé le passage à l'action de nombreux acteurs du territoire : communes, territoires, agriculteurs, entreprises, professionnels du tourisme, PRIDES, ERIC, CFA et organismes de formation, équipements culturels, organismes HLM, promoteurs de bâtiments, associations sanitaires et sociales...

 **C'est dans ce cadre notamment que la Région participe au Contrat de sécurisation de l'alimentation électrique de l'Est de Provence-Alpes-Côte d'Azur.** En effet, cette partie du territoire régional est exposé à un fort risque d'insuffisance du réseau électrique, voire de rupture de l'unique ligne d'alimentation. Aussi, la Région soutiendra les actions initiées afin de sécuriser le transport de l'électricité et maîtriser la demande en énergie sur ce territoire.

Aujourd'hui, forte de son expérience et des très bons résultats d'AGIR, la Région a décidé de prolonger la démarche AGIR et a défini en octobre 2010 un nouveau cadre d'intervention pour la période 2011-2014 intitulé : « Pour l'énergie et pour la planète, AGIR PLUS (+) », pour lequel une enveloppe de 15 M€ sera mobilisée chaque année.

## AGIR + : trois des fondements d'AGIR réaffirmés

### Rechercher un effet démultiplicateur

AGIR s'intéresse à la gestion des relations, à la solidarité et développe l'idée de communauté responsable face aux enjeux environnementaux. Ainsi, en se basant sur trois ensembles d'acteurs - le territoire, la filière, le groupe de pairs (professionnels ayant la même fonction) - l'objectif d'AGIR 2007-2010 était de rechercher un effet démultiplicateur afin d'aller au-delà des initiatives individuelles. AGIR + poursuit dans cette voie qui s'est révélée fructueuse, tout en recherchant à capitaliser l'expérience acquise et à la faire connaître largement.

### Diminuer les blocages

L'analyse des freins au développement des énergies renouvelables, des économies d'énergie et d'eau, de la récupération et du réemploi, a montré que l'action est très souvent interrompue pour une raison annexe aux strictes questions techniques et économiques. Aussi, le nouveau cadre AGIR + permet de diminuer les blocages, en travaillant dans la durée et la précision tout en recherchant les facteurs bloquants et les actions structurantes.

### Favoriser l'expérimentation

AGIR a privilégié l'expérimentation dans une perspective de moyen et long terme avec pour objectif premier les actions structurantes. AGIR + poursuit cette stratégie, tout en se donnant les moyens de rassembler des financements, en particulier européens.

## La déclinaison d'AGIR +

### Déploiement des bonnes pratiques

► Assurer la continuité du suivi des 800 projets actuellement en cours, poursuivre les échanges et organiser la circulation d'information auprès des acteurs professionnels et des citoyens sur le bilan et les expériences découlant d'AGIR, harmoniser les outils élaborés dans le cadre d'AGIR avec les dispositifs nationaux et européens afin de faire converger les aides à tous les échelons, poursuivre et consolider la professionnalisation des réseaux de « facilitateurs » et l'animation qu'ils réalisent auprès des porteurs de projets...

### AGIR + avec les territoires

► Soutenir l'embauche et aider la professionnalisation des acteurs locaux, favoriser la prise en compte des thématiques à enjeux comme la réhabilitation thermique des bâtiments, la précarité énergétique, la démocratie participative, la création de filières locales courtes... *L'action « Collectivité lauréate Agir pour l'énergie » sera prolongée dans ce cadre.*

### AGIR + par l'exemple

► Mettre en œuvre des dispositifs collaboratifs par l'intermédiaire d'appels à association « équipements (ou activités) éco-responsables », systématiser les bonnes pratiques en passant de dispositifs de bonification pour les projets remarquables à l'éco-conditionnalité sur un ou des secteurs clés (en particulier le bâtiment), sensibiliser les acteurs locaux via les partenariats régionaux clés avec la Chambre Régionale des Métiers de l'Artisanat, la CRCI, la Cellule Economique Régionale de la Construction... *Cet axe comprendra notamment l'opération « Bien manger au lycée », qui sera incluse dans le cadre du service public de restauration, ainsi qu'un référentiel co-construit avec le secteur de l'agriculture.*

### AGIR + avec les filières

► Etablir des connexions opérationnelles avec les clusters régionaux labellisés PRIDES dans la perspective d'élaboration de projets collaboratifs, mieux prendre en compte la responsabilité sociale des entreprises, poursuivre les actions structurantes qui ont permis à la filière « bâtiment durable » d'émerger, poursuivre les actions de formation, aider les opérations exemplaires, mettre en œuvre progressivement des critères d'éco-conditionnalité pour les bâtiments aidés par la Région au titre de toutes ses politiques, inciter à l'éco-conception...

### AGIR + pour le futur

► Participer à la mise en place d'une fonction de « veilleur territorial », appuyer les projets visant la création des emplois de demain dans les filières « vertes »...

### AGIR + avec le grand public futur

► Poursuivre, voire mettre en place, différents outils (sondages Internet, instances de mobilisation citoyenne, train de l'énergie, publications...) pour informer les citoyens.

## AGIR EN CHIFFRE

**70 M€** de 2007 à 2010, **15 M€** par an de 2011 à 2014

**800** projets intégrant une dimension approfondie énergie-environnement (éco-festival, exploitation agricole exemplaire, groupement d'entreprises responsable...).

Près de **1 500** entreprises, bureaux d'études, maîtres d'ouvrage et organismes professionnels sensibilisés et mobilisés pour l'optimisation des ressources énergétiques.

**74** communes impliquées dans le dispositif « Collectivité lauréate AGIR pour l'énergie ».

Plus de **100 000** personnes concernées par les projets AGIR.

**41 millions kWh** économisés chaque année grâce aux projets AGIR et **13,5 millions kWh/an** d'énergie renouvelable produits.